



## **Conseil communal de Vully-les-Lacs**

Demande de crédit de réalisation de CHF 2'604'000.00 pour le pont de la Broye

Préavis municipal n°2021/02

### **Rapport de la Commission des finances**

Madame la Présidente,

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances au complet s'est réunie le 1<sup>er</sup> mars 2021 pour l'étude du préavis municipal. Des informations complémentaires ont été demandées par courriel à la Municipalité. M. Blaise Gaillet, Municipal en charge du dossier, nous a remis un dossier comprenant des plans du pont ainsi que des documents en lien avec les procédures de mise à l'enquête et d'adjudication des travaux. Nous le remercions.

Le pont de la Broye à Salavaux est situé sur l'un des deux axes routiers qui relient notre commune au sud. Il est un élément indispensable pour permettre la mobilité des habitant-e-s de notre commune. Son utilité paraît donc indiscutable. La question se pose plutôt au niveau du type de réfection à envisager : assainissement ou reconstruction ? La Municipalité a évalué ces deux variantes et l'assainissement est apparu comme la solution la plus économique (environ deux fois moins coûteuse), tout en garantissant une durée de vie supplémentaire de 80 ans. A cela vient s'ajouter l'aspect de la conservation historique d'un bien recensé d'importance régionale.

L'ajout d'une passerelle pour les cyclistes est judicieux sur ce pont très fréquenté par ces derniers. Cela va renforcer la sécurité et permettre la jonction entre la piste cyclable déjà présente jusqu'au giratoire, côté sud, et le chemin de la Broye en direction de la step, côté nord.

La Municipalité a confirmé à la Commission que la réfection du revêtement de la route sur le pont est intégrée dans le devis présenté.

A noter que ce crédit de CHF 2'604'000 inclut un subside cantonal d'environ CHF 517'000.

Suite au report des travaux en lien avec la procédure d'adjudication, la Municipalité a intégré au crédit un surcoût potentiel d'environ 1.5% (CHF 34'000), ce que la Commission trouve opportun.

Au vu des liquidités de la commune (environ CHF 8.8 millions au 31.12.2020 selon donnée fournie par la Municipalité) et des taux d'emprunt bas sur les marchés, la Commission s'est interrogée sur le type de financement à appliquer pour cette demande de crédit. Le montant des emprunts à moyen et long terme de la commune au 31.12.2020 s'élève à environ CHF 12.7 millions (donnée fournie par la Municipalité), soit 44% de l'endettement maximal autorisé pour cette législature (CHF 29 millions). Etant donné que d'autres investissements plus

conséquents sont prévus à relativement court terme (réservoirs, STEP régionale, extension de l'école entre autres), qui nécessiteront des emprunts, que les taux d'emprunt devraient rester bas à moyen terme et qu'il n'est pas impossible que des intérêts négatifs soient appliqués sur les comptes bancaires de la commune, il paraît opportun de réduire les liquidités.

L'amortissement sur 30 ans est adapté à ce type d'investissement. Lors de son analyse, la Commission a constaté une erreur dans le préavis municipal concernant le montant annuel de l'amortissement (CHF 69'600 et non CHF 95'700). Cet élément a été rapporté à la Municipalité qui a diffusé un second préavis corrigé à l'attention des membres du Conseil communal.

En conclusion et au vu de ce qui précède, la Commission des finances propose au Conseil communal d'accepter le préavis municipal tel que présenté, à savoir :

- de donner mandat à la Municipalité d'effectuer les travaux d'assainissement et de remise en conformité du pont de la Broye ;
- de lui accorder un crédit de CHF 2'604'000.00 à cet effet ;
- de financer cet investissement par la subvention cantonale d'environ CHF 517'000.00 et le solde de CHF 2'087'000.00 par la trésorerie courante ;
- d'amortir cette dépense sur une période de 30 ans, à raison de CHF 69'600.00 par année, par le chapitre 43, la première fois au budget 2022.

La Commission des finances

Cotterd, le 15 mars 2021

Jacques Loup    Matthieu Tombez    Fabrice Guillod    Nicolas Vincent    Julien Schwab